

*Les subsides*

Nous croyons dans un régime fiscal juste et progressif en vertu duquel on impose de façon progressive et graduelle les revenus de particuliers supérieurs à un certain niveau, afin de redistribuer le revenu des riches aux Canadiens ayant des revenus moyens et faibles et de parvenir à une société plus juste. Étant donné l'importance attachée par les conservateurs aux augmentations de la taxe de vente, notre régime fiscal deviendra de moins en moins progressiste, au fur et à mesure que les taxes à la consommation représenteront une proportion de plus en plus forte des recettes totales.

En 1986 seulement, les augmentations de la taxe de vente ont porté le pourcentage des recettes représenté par ces taxes de 22,3 p. 100 à beaucoup plus. La réforme fiscale que le ministre proposera dans quelques semaines fera sans aucun doute encore monter ce pourcentage. C'est un peu comme si on appliquait un impôt fixe à tous les revenus, que l'intéressé soit riche ou pas.

Voyons les résultats d'une taxe sur les denrées alimentaires. Il est important de remarquer que les conservateurs ont déjà mis en oeuvre leurs méthodes de perception de la taxe de vente sur les denrées alimentaires. En février dernier, ils ont appliqué la taxe de vente fédérale à certaines friandises et grignotines à compter du 1<sup>er</sup> juillet. Dans un mois, les enfants vont payer davantage pour leurs croustilles et leurs tablettes de chocolat. Cette taxe, qui frappera surtout les enfants et permettra de percevoir 120 millions de dollars, coûtera à la famille moyenne environ 15 \$ par année.

Pourquoi un gouvernement qui se soucie de la population canadienne imposerait-il ce genre de taxe tandis qu'il permet aux acheteurs de Gulf Canada d'éviter de payer 500 millions de dollars d'impôts? Si le gouvernement avait perçu les impôts que ces derniers auraient dû payer et que la loi les obligeait à payer, abstraction faite de la décision très étrange rendue par Revenu Canada, il n'aurait pas à prendre la plupart des mesures qu'il envisage maintenant.

Selon nos estimations, la famille canadienne moyenne devra payer 300 \$ de plus en impôts à cause de la taxe sur les produits alimentaires. Cela est vrai dans la mesure où la nouvelle taxe sera neutre, c'est-à-dire, qu'elle n'augmentera ni ne diminuera les recettes de l'État, autrement dit, si elle est fixée à 6 p. 100. Cependant, qu'est-ce qui empêche le gouvernement, conservateur actuel, qui s'inquiète tellement du déficit, de fixer le taux non pas à 6, mais à 7 ou à 8 p. 100 ou davantage comme on le fait dans bon nombre de pays européens? Cela se traduirait pour la famille moyenne par une augmentation du coût annuel de 350 \$ ou 400 \$.

Nous sommes d'avis que le fait d'appliquer une hausse d'impôts à une nécessité aussi fondamentale engendrera une révolte fiscale parmi les Canadiens. La population canadienne a cru le premier ministre lorsqu'il a parlé avant les élections d'un régime fiscal plus équitable et moins compliqué. Il a déclaré que les Canadiens fortunés et les sociétés rentables allaient payer leur juste part des impôts. Nous attendons toujours. Nous sommes convaincus que le fait d'imposer une taxe sur les aliments va tout à fait à l'encontre de l'orientation que la population souhaite voir prendre par le gouvernement actuel ou tout autre gouvernement. Nous tenons donc à signaler que si le Livre blanc que va bientôt déposer le ministre contient une telle proposition nous allons nous y opposer. Nous allons la

combattre par tous les moyens dont nous disposons, aussi bien au Parlement qu'à l'extérieur de la Chambre auprès des Canadiens ordinaires.

**M. Schellenberg:** Il est clair, monsieur le Président, que le Nouveau parti démocratique s'oppose à quelque taxe que ce soit sur les aliments, mais il reconnaîtra sûrement qu'il se dissimule déjà des taxes dans la transformation des aliments, qu'il s'agisse de subventions au consommateur, de frais de conditionnement ou de transport. Ce sont toutes des formes de taxe sur la production des aliments. Le NPD veut-il dire que si jamais il formait le gouvernement, il chercherait à supprimer ces taxes sur les aliments? S'oppose-t-il à ces taxes sur les aliments? Et s'il pense pouvoir les supprimer, comment s'y prendrait-il?

**M. Orlikow:** Monsieur le Président, comme je l'ai dit aujourd'hui et comme nous l'avons toujours dit, il faut bien que se paient d'une façon ou d'une autre les services que désirent les Canadiens et dont ils ont besoin, mais nous croyons également que le régime fiscal devrait être aussi équitable que possible. Voilà pourquoi nous nous opposons aux hausses de taxes cachées. Voilà pourquoi nous nous opposons aux hausses des taxes de vente, à la taxe sur les transactions commerciales ou à la taxe à la valeur ajoutée, quel que soit le nom qu'on veuille lui donner. Nous nous opposons à quelque hausse que ce soit. Nous croyons qu'il faut boucher les échappatoires fiscales de sorte que tout le monde paie sa juste part d'impôt. Pourquoi la caissière d'une banque devrait-elle payer plus d'impôt que n'en paie la banque qui l'emploie? Pourquoi le commis du grand magasin La Baie devrait-il payer plus d'impôt que n'en paie la Compagnie de la Baie d'Hudson?

Nous déclarons que nous voulons qu'on supprime les échappatoires qui se trouvent dans la Loi de l'impôt sur le revenu dont la plupart sont apparues sous l'administration libérale. Nous voulons qu'on instaure un régime équitable. Nous voulons que les grandes entreprises paient des impôts au moins au même taux et selon la même régularité que les petites. Les entreprises doivent au gouvernement plus de 30 milliards de dollars en reports d'impôts et 90 p. 100 au moins de ce montant est imputable à un très petit nombre de grandes entreprises.

Proposons-nous que toutes les taxes de vente qui existent soient abolies? Bien sûr que non parce que nous ne pouvons pas tout faire en même temps. Nous ne voulons pas qu'il y ait de hausse de la taxe de vente ou que l'assiette de cette taxe soit élargie mais bien que les riches et les entreprises rentables paient leur juste part d'impôt.

**M. White:** Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow) qui, comme moi, est Manitobain. Le Manitoba est dirigé par l'un des deux gouvernements néo-démocrates du Canada. Je crois qu'ils peuvent nous servir à illustrer comment se traduit, dans la pratique, la politique fiscale néo-démocrate.

● (1540)

Le 16 mars, le gouvernement manitobain présentait un budget ayant pour effet de hausser les impôts de quatre Manitobains sur cinq. Le député a déclaré que le NPD s'opposait à une taxe à la consommation: pourtant, le parti néo-démocrate